

N° 1082

du 12
DECEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Sur fond de l'épineux problème de la dette de la VRA

Le Togo et ses partenaires du WAPCo relancent leur projet de gaz naturel

P3 Suite à la première revue du programme triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)

Le FMI félicite le Togo



Le Président Faure Gnassingbé et Ivo Hahasina Razafimahafa

P6 Remise de lot par la LONATO

1.500.000 FCFA de la TCE 2017 gagnés à Cinkassé

P6 Faits divers : L'argent, cette peste !

Il allait sacrifier un enfant de 2 ans pour s'enrichir

P4 Aux fins d'épargner les populations des dégâts de feux précoces

Le ministère de l'Environnement instruit sur l'usage des pare-feu

P3 Préparation du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

Les capacités organisationnelle et financière de 7 villes, dont Lomé, à expérimenter

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

L'Homme ferait du vin depuis au moins 8.000 ans

Lors de fouilles effectuées en Géorgie, des poteries âgées d'environ 8.000 ans ont été retrouvées. Des traces chimiques montrent que celles-ci contenaient du vin. Cette découverte repousse d'un cran dans le passé la date des premières consommations de cet alcool par l'humanité.

Comme toujours en archéologie, et encore plus en paléontologie, les dates de l'apparition des premières manifestations d'un phénomène ne sont que provisoires. En effet, de nouvelles découvertes les repoussent sans cesse plus loin dans le passé, parfois de façon spectaculaire, bien que cela soit rare. Un article publié dans PNAS vient ainsi de reculer de 600 à 1.000 ans la date des premiers vignobles cultivés par l'Homme. Nous savions déjà que la consommation de vin datait du Néolithique mais nous avons désormais la preuve que celle-ci existait déjà il y a au moins 8.000 ans.

Cette affirmation est basée sur les travaux des archéologues du Gadachrili Gora Regional Archaeological Project Expedition (GrAPE), qui mènent des fouilles sur deux sites de céramique du Néolithique ancien appelés Gadachrili Gora et Shulaveri Gora, à environ 50 kilomètres au sud de la capitale moderne de la Géorgie : Tbilissi. Les fouilles sont menées conjointement par l'université de Toronto (Canada) et le Musée national géorgien.

Des résidus d'acide tartrique dans des céramiques

Ces archéologues ont mis au jour des fragments de céramiques qui ont ensuite été analysés par des chimistes de l'université de Pennsylvanie (États-Unis) à la recherche des résidus de leur contenu. Dans les morceaux de huit poteries, trois acides organiques (acides malique, succinique et citrique) ont ainsi été trouvés. Surtout, il y avait des restes d'acide tartrique ; ce dernier est considéré comme un marqueur convaincant de la présence de vin autrefois contenu dans de la céramique. Auparavant, la plus ancienne preuve chimique connue de la consommation de vin datait de 5.400 à 5.000 av. J.-C. et provenait d'une région des monts Zagros, en Iran.

Nous savions déjà que la Géorgie abritait plus de 500 variétés de plants de vigne, ce qui suggère que des cépages ont été domestiqués et croisés dans la région depuis très longtemps. Cette découverte ne fait que le confirmer. Elle confirme aussi que les civilisations du Proche et du Moyen-Orient au Néolithique ont vraiment été à l'origine d'un grand ensemble d'activités ; cela comprend le début de l'agriculture, la domestication des animaux, le développement de l'artisanat comme la poterie et le tissage ainsi que la fabrication d'outils en pierre polie.

Arrêt cardiaque : comment se servir d'un défibrillateur ?

Lors d'un arrêt cardiaque, les premières minutes sont essentielles. Savoir comment utiliser un défibrillateur peut sauver une vie. Ces appareils automatiques ou semi-automatiques sont conçus pour tout public ; même une personne non formée doit pouvoir l'utiliser en cas d'urgence.

Lorsqu'une personne fait un arrêt cardiaque, le cœur ne s'arrête pas forcément complètement, mais son rythme est anormal et ses contractions inefficaces : c'est la fibrillation. Le DAE (défibrillateur automatisé externe) est un appareil qui peut analyser le rythme cardiaque du patient et lui administrer un choc électrique si besoin.

La victime a du mal à respirer, elle ne réagit pas mais il y a un DAE disponible à proximité ? Il faut agir vite car les premières minutes sont déterminantes ! Appelez les secours d'urgence (15 ou 112) et allumez le défibrillateur.

Électrochoc et massage cardiaque

Une fois l'appareil en marche, une voix vous explique les étapes à suivre et comment placer les électrodes sur la poitrine de la victime. Personne ne doit toucher lorsque l'appareil fait des mesures. Si un électrochoc doit être administré, les personnes présentes doivent s'éloigner de la victime. Pour un défibrillateur semi-automatique, il est demandé d'appuyer sur un bouton pour déclencher l'électrochoc, tandis que les défibrillateurs automatiques administrent le choc électrique par eux-mêmes.

L'appareil peut aussi vous demander de faire un massage cardiaque (30 compressions thoraciques, 2 insufflations) pour réanimer la victime en attendant l'arrivée des secours. Si la respiration du patient devient normale, arrêtez la réanimation tout en laissant les électrodes en place.

France

Les écoliers français lisent de moins en moins bien

Les mêmes inquiétudes que l'on a au Togo quant au niveau du français des élèves du cours primaire et du collège se retrouvent également dans le milieu scolaire de l'Hexagone. Selon une étude du Progress in International Reading Literacy Study, (Programme international de recherche en lecture scolaire) les compétences en lecture et compréhension des élèves de CM1 sont en baisse par rapport à 2001.



Pointée du doigt l'année dernière pour les piètres compétences en mathématiques de ses écoliers, la France accuse cette fois-ci un déclin dans sa compétence en lecture et compréhension selon cette étude réalisée dans cinquante pays pour évaluer les performances en compréhension de l'écrit des élèves en classe de CM1.

L'étude Pirls a, au total, testé 320 000 écoliers âgés entre 9 et 10 ans sur leurs capacités à comprendre des textes littéraires ou purement informatifs. Avec un score inférieur à 400 points, 6% des élèves français

- contre 4% en Europe - ne maîtrisent pas les connaissances élémentaires.

Sur quinze ans, l'étude montre une baisse significative dans la compréhension des textes informatifs (-22 points), ce qui est moins le cas pour celle des textes narratifs (-6 points).

L'importance des parents

Pourtant, les enseignants français consacrent davantage de temps à l'apprentissage de la lecture (165

heures) que leurs homologues européens (146 heures). Mais ils proposent moins d'activités susceptibles de développer les stratégies et les compétences de compréhension de leurs élèves.

L'étude relève également que les meilleurs scores observés sont liés à une multiplication des ressources d'apprentissage de la lecture à la maison, y compris des ressources électroniques, et à l'attitude des parents. Les élèves qui ont obtenu les meilleurs scores ont, en effet, des parents qui encouragent la pratique de la lecture et de l'écriture.

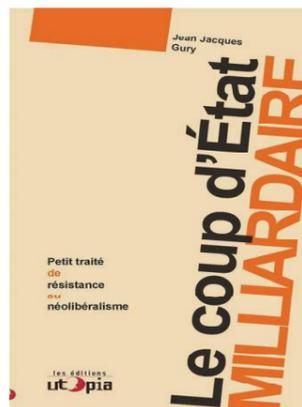
Parution

Le coup d'État milliardaire - Petit traité de résistance au néolibéralisme,

Les inégalités, l'austérité et le chômage de masse ne sont pas une fatalité mais les conséquences logiques des politiques néolibérales mises en œuvre depuis maintenant plus de trente-cinq ans. À partir d'un travail idéologique d'économistes ultra-libéraux au milieu du XXe siècle, relayé politiquement par R. Reagan, M. Thatcher et la Communauté économique européenne, va se déclencher un peu partout dans le monde un mouvement d'ampleur que l'on peut qualifier de coup d'état larvé.

Cet ouvrage, dans un premier temps, analyse comment le fondamentalisme marchand, ou néolibéralisme, se met progressivement en place, créant une nouvelle classe de travailleurs pauvres et précaires et fractionnant ainsi la société en deux. Ne profitant qu'à une élite fortunée, ces politiques provoquent également des replis sectaires ou identitaires, allant jusqu'à mettre en danger l'esprit de la République et la démocratie. La lutte contre le chômage, la précarité et l'austérité est vaine si on ne s'attaque pas aux inégalités.

Concis et à vocation pédagogique, ce livre donne ensuite les pistes d'une résistance qui doit s'organiser lucidement et avec détermination. Après avoir dénoncé les fausses solutions, qui hélas sont celles que proposent actuellement la plupart des gouvernements, il met en avant sept princi-



pales propositions pour répondre au triptyque mortifère constitué par les inégalités, l'austérité et le chômage de masse.

Juriste de formation, Jean-Jacques Gury a travaillé pour une filiale financière d'un groupe international d'assurance, notamment à l'Inspection Générale à la cellule anti-blanchiment d'argent du Ministère des Finances. Proche du Collectif Roosevelt, membre d'Attac, Jean-Jacques Gury est administrateur du Groupe de Réflexion et d'Action Métropolitaines (GRAM Métropoles Lyon).

Interrogateur de systèmes, il a l'art de les décortiquer pour en simplifier l'approche dans une pédagogie captivante.

Jean-Jacques Gury, *Le coup d'État milliardaire - Petit traité de résistance au néolibéralisme, aux éditions Utopia, Paris, novembre 2017, 128 pages, 6 euros.*

Afrique

L'écrivain Patrice Nganang arrêté au Cameroun

L'écrivain camerounais Patrice Nganang a été arrêté à l'aéroport de Douala mercredi dernier par les Renseignements. Il est accusé de crime de lèse-majesté.

Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, l'écrivain serait interpellé au lendemain de la publication d'une tribune critique sur le site de Jeune Afrique. En réalité, il a été enlevé alors qu'il s'appretait à embarquer à

Unis, notamment visité une dizaine de villes anglophones où le gouvernement a déployé un important dispositif sécuritaire pour faire face aux sécessionnistes. Le poète a publié le 5 décembre, sur le site de Jeune Afrique, un "Carnet de route en zone (dite) anglophone" dans lequel il critique l'approche du régime dans la résolution de la crise qui agite le pays depuis plus d'un an.



bord d'un vol de Kenyan Airways pour le Zimbabwe, où il devait rencontrer sa femme d'origine zimbabwéenne. C'est donc sa femme qui ne l'ayant pas retrouvé a fini par lancer une alerte.

Au cours de son séjour au Cameroun, l'écrivain, qui réside aux États-

Patrice Nganang est notamment l'auteur de Temps de chien, prix Marguerite Yourcenar et Grand prix de la littérature d'Afrique noire. Il enseigne la théorie littéraire au sein du département Cultural Studies & Comparative literature à l'université de New York/

Nécrologie

L'éditrice, philosophe et psychanalyste Judith Miller est morte

Judith Miller, fille du psychanalyste et psychiatre Jacques Lacan, est décédée le 6 décembre dernier à l'âge de 76. Elle était la dernière fille de Jacques Lacan encore en vie, et restée fidèle à l'enseignement de son père.

Née à Antibes le 3 juillet 1941, agrégée de philosophie, adorée par son père, elle s'est mariée en 1966 à Jacques-Alain Miller. Un temps maoïste, elle a été un pilier fondamental de l'École de la cause freudienne, créée par son mari.

Philosophe et psychanalyste, Judith Miller a été coéditrice de la collection Champ freudien, aux éditions du Seuil, qui a, entre autres, publié de nombreux textes de Jacques Lacan, mais aussi ceux de Denis



Vasse ou Octave Mannoni.

Elle a également été l'auteur de Visages de mon père, un recueil de photographies inédites montrant un Jacques Lacan non pas familial mais familial. Le livre, publié en 1991 au Seuil, est disponible en version numérique depuis l'an dernier.

Elle avait enfin dirigé l'ouvrage L'avenir de l'autisme avec Rosine et Robert Lefort chez Navarin éditions en 2010.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiva TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Suite à la première revue du programme triennal appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) Le FMI félicite le Togo

Late Pater

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a favorablement conclu, le 7 décembre 2017, la première revue du programme triennal du Togo, appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Et ce, suivant la procédure du défaut d'opposition c'est-à-dire sans réunion formelle du Conseil. Selon les règles de la procédure du défaut d'opposition, la décision relative à la conclusion de cette première revue de la FEC sera effective à compter du jeudi 14 décembre 2017. La conclusion de la revue suivant la procédure du défaut d'opposition est un signal de la mise en œuvre satisfaisante du programme par les autorités togolaises, commente le Secrétariat permanent chargé des réformes (SP-PRPF).

Du 23 au 30 octobre 2017, une équipe du Fonds monétaire international, conduite par Ivohasina Razafimaheta, a séjourné à Lomé dans le cadre de la première revue du programme appuyé par une Facilité élargie de crédit, approuvée en mai 2017. «L'activité économique a progressé à un rythme modéré au premier semestre de 2017 et s'est accompagnée d'un faible niveau d'inflation ; l'assainissement des finances publiques a commencé avec



Le Président Faure Gnassingbé et Ivohasina Razafimaheta

pour objectif de ramener la dette à un niveau plus soutenable ; les dépenses ont été considérablement réduites ; les tensions (politiques, nldr), si elles persistaient, pourraient entamer la confiance des consommateurs et des investisseurs et, par conséquent, avoir une incidence sur les performances macroéconomiques ; la mission a encouragé les autorités à poursuivre leurs efforts de consolidation pour ramener la dette en deçà du seuil de risque accru de surendettement du secteur public pour créer un espace budgétaire pour d'autres dépenses sociales essentielles à la réduction de la pauvreté ; la mission a également réitéré la nécessité d'améliorer davantage le climat

des affaires et d'encourager les investissements privés ; le programme économique du pays est globalement sur la bonne voie, avec l'ensemble des critères de réalisation quantitatifs réalisés et les réformes structurelles continuant de faire l'objet d'une mise en œuvre progressive ; en particulier, les financements non orthodoxes de l'investissement public, qui avaient conduit à une accumulation rapide de la dette ces dernières années, ont été arrêtés», avait déclaré M. Razafimaheta à l'issue de cette visite. Et d'ajouter que la première revue au titre de la Facilité élargie de crédit était provisoirement inscrite pour examen par le Conseil d'administration du FMI en décembre 2017.

Préparation du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) Les capacités organisationnelle et financière de 7 villes, dont Lomé, à expérimenter

Le gouvernement représenté par le ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie a obtenu de l'Association internationale de développement (IDA) une avance de fonds pour la préparation du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats pour des missions d'audit financier et organisationnel urbains à savoir : (i) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain de la ville de Lomé ; (ii) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain des villes de Tsévié, Kpalimé et Atakpamé ; (iii) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain des villes de Sokodé, Kara et Dapaong.

Les services (tâches spécifiques nos exhaustives) à réaliser par les cabinets à recruter pour chacune des trois missions sont : définir le contenu du Plan de développement municipal (PDM), dont les coûts estimatifs seront comparables avec l'enveloppe pré-définie par l'Equipe de préparation du projet : les activités de renforcement de capacité et d'assistance au niveau des villes du projet, les mesures d'accompagnement transversales au profit de toutes les villes ; (ii) guider le choix des investissements par rapport à la capacité organisationnelle et financière de la ville en matière d'entretien des coûts investissements ; (iii) disposer d'indicateurs pour

mesurer la performance des villes ; (iv) proposer des canevas pour les «contrats de ville» à signer entre l'Etat et les villes et contenant les principes directeurs qui vont guider les droits et les devoirs des parties dans le cadre du projet. Ces contrats de ville doivent être conçus pour le conformer dans la mesure du possible à la réglementation en vigueur ; (v) mettre à la disposition du projet un ensemble de Termes de référence (TDR) pour les activités proposées pour inclusion dans le projet.

Au terme de chacune des trois (3) missions, il est attendu que les villes disposent d'une analyse des éléments suivants. En premier lieu, la (i) Présentation concise des enjeux de la décentralisation et du développement rural. Cela inclut la revue des lois réglementaires et politiques en vigueur en matière de décentralisation, déconcentration et gestion municipale ; l'examen de ce contexte afin de permettre d'analyser les mandats et les capacités des villes à mener à bien les missions qui leur sont confiées.

En second lieu, le (ii) Diagnostic organisationnel, qui prend en compte l'appréhension du niveau d'efficacité de l'organisation des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) de même que des capacités de gestion (ressources humaines et techniques) ; l'analyse des appuis

fournis à l'administration des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) par les structures centrales et déconcentrées de l'Etat ; la proposition élaborée en concertation avec les responsables des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) et des structures étatiques sur la base des faiblesses constatées, des mesures de redressement ou les réformes à prendre par la collectivité locale, dans le cadre du PIDU, afin d'améliorer la gouvernance et de permettre la durabilité des investissements financés par le projet.

En troisième et dernier lieu, le (iii) Diagnostic financier, qui englobe l'appréhension de la situation financière des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) ; la détermination, avec les responsables, des capacités financières existantes et potentielles des villes ; l'évaluation des capacités des villes à réaliser des investissements et entretenir le patrimoine infrastructurel ; la proposition de critères de sélection d'investissement en infrastructures par Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) dans le cadre du PIDU, en prenant en compte les capacités financières et organisationnelles de la ville à assurer l'entretien, mais aussi son plan local de développement (s'il en existe ou de tout autre plan de développement de la ville) ; la proposition d'un programme d'activités prioritaires à financer par le PIDU pour améliorer les capacités des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) à fournir des meilleurs services de base aux populations.

Pour la conduite des missions d'audits, chaque consultant retenu travaillera en collaboration avec les structures des ministères sectoriels et structures déconcentrées impliquées dans le projet ainsi qu'avec les services compétents des différentes villes. De plus, le cabinet ou la firme devra constituer une équipe pluridisciplinaire composée au minimum d'un personnel dont les profils sont décrits dans les TDR (Termes de référence) pour pouvoir mener dans les délais les enquêtes dans les villes du projet.

La durée totale prévue pour chaque mission est de six (6) semaines, y compris le dépôt des différents rapports. Les cabinets (firmes) sont invités à fournir expériences et qualifications, dont le meilleur niveau en rapport avec la mission sera retenu et invité à soumettre ses propositions techniques et financières aux fins de négociations.

Sur fond de l'épineux problème de la dette de la VRA

Le Togo et ses partenaires du WAPCo relancent leur projet de gaz naturel

Le Comité des ministres de l'énergie du projet Gazoduc pour l'Afrique de l'ouest (WAPCo), regroupant le Nigeria, le Bénin, le Ghana et le Togo, a confirmé, le 1^{er} décembre 2017, la dynamisation de ce projet de fourniture de gaz naturel. En leur 16^{ème} réunion vendredi à Lomé, les ministres ont fait une revue à mi-parcours des importantes décisions prises lors des 14^{ème} et 15^{ème} réunions du comité directeur du projet qui ont été exécutées. D'après le confrère de l'agence Chine nouvelle, les ministres «ont débattu de l'épineux problème de la dette qui sape le projet et sont désormais optimistes pour le développement du projet Gazoduc avec une perspective de livraison croissante du gaz naturel du Nigeria aux trois autres pays».

«Le ministre ghanéen s'est engagé que d'ici fin 2018 toute la dette sera réglée», a expliqué Morlaye Bangoura, Commissaire

de l'Énergie et des Mines de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Et s'est félicité de l'exécution des «bonnes décisions» prises lors des précédentes réunions et a rassuré que la livraison du gazoduc est en train d'évoluer pour atteindre sa capacité maximale. «Aprésent, tout est mis en œuvre pour minimiser les perturbations dans la fourniture du gaz naturel pour le fonctionnement des différentes centrales de production d'énergie électrique dans les États membres», rapporte l'agence Chine nouvelle en citant le ministre de l'Énergie et des Mines du Togo, Dédériwè Aibly-Bidamon ; qui a rappelé que les États membres du Gazoduc ont placé «leurs espoirs les plus profonds» sur ce projet pour maîtriser ou atténuer les effets de la crise énergétique tout en préservant l'environnement.

Le projet gazoduc pour l'Afrique

de l'ouest a été lancé en mars 2011 et visait à fournir au Bénin, au Togo et au Ghana le gaz naturel du Nigeria. Il prévoit de permettre aux trois pays de faire face à une crise énergétique sans précédent. Ceci, par la production de l'énergie électrique à partir du gaz naturel du Nigeria pour alimenter surtout le secteur industriel et relancer leurs économies. Mais le projet bat toujours de l'aile. C'est donc pour rechercher les voies et moyens de suppression des goulots d'étranglement qu'une réunion a été envisagée en mai dernier à Cotonou, Bénin.

Le Projet Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest concerne le Bénin, le Togo, le Ghana et le Nigeria, détenteur exclusif de la ressource. La société du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (SGAO) encore appelée West African Gas Pipeline Company (WAPCo), en est le propriétaire et l'exploitant. Cotonou, Lomé et Téma constituent les laté-



Marc Dédériwè Aibly-Bidamon, Ministre des Mines et de l'Énergie

raux de livraison de gaz (points de desserte). Takoradi étant la destination finale. Elle est accompagnée par des sociétés multinationales et nationales issues des pays partenaires. Mais de sérieuses difficultés entravent son plein épanouissement ; notamment la faible satisfaction des demandes en gaz en raison des actes de vandalisme sur les pipelines, dans le Delta du Niger au Nigeria, les difficultés fi-

nançières de WAPCo et de l'Autorité du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, dues aux arriérés de factures cumulées par la VRA (Volta River Authority du Ghana), etc. Ils s'élevaient en septembre 2016 à la somme de 162 millions de dollars, dont 98 millions pour WAPCo. C'est préoccupant, et il faut faire quelque chose, estime un confrère béninois.

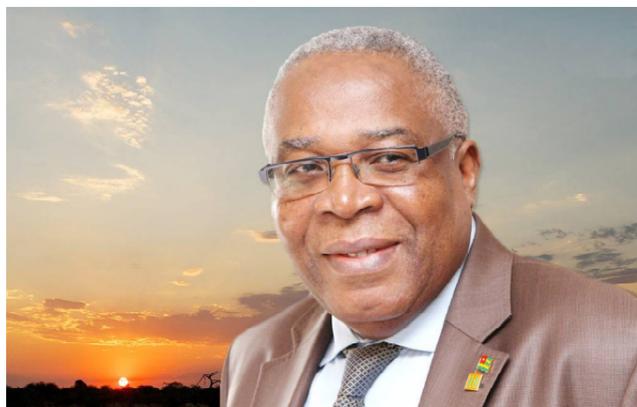
Aux fins d'épargner les populations des dégâts de feux précoces Le ministère de l'Environnement instruit sur l'usage des pare-feu

Jean AFOLABI

La campagne de lutte contre les feux de végétation a été lancée le 30 novembre 2017 par le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson, à Glé, à près de 140 kilomètres au nord de Lomé. Avec pour objectif principal, indique-t-on officiellement, de sensibiliser les populations sur la gestion durable des ressources forestières afin d'éviter les conséquences des feux criminels. Lors de ce lancement le comité de lutte contre les feux de végétation de la localité a reçu du matériel de travail composé de bottes, des seaux et des coupe-coupe.

Selon Kokou Tchalla, président du comité anti feu, seul les pare-feu peuvent éviter les dégâts aux populations. Ainsi, doivent-ils respecter des dimensions qui vont de 10 voire 15 mètres de large tout autour d'un champ, d'une concession ou d'une plantation, a-t-il expliqué. Précisant que "tout feu précoce doit se faire tôt le matin entre 5 et 7 heures et le soir aux environs de 17 heures au vent où la force du vent est faible".

Cette année, le travail des comités anti feu installés dans toutes les



André Johnson, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

localités du pays a été particulièrement apprécié par le ministre André Johnson qui a lancé un appel "au respect scrupuleux" des dates des feux précoces, et à la nécessité de continuer chaque année la sensibilisation. Pour ce qui est de cette campagne, des médias, en l'occurrence des radios communautaires, sont mises à contribution pour continuer la sensibilisation afin d'éviter de nombreux dégâts dus aux feux tardifs. A noter, à ce sujet, que dans la région des Plateaux, les feux précoces prennent fin le 20 décembre 2017.

On rappelle qu'au Togo, entre 1995 et 2010, il est enregistré 707 foyers de feux actifs. En moyenne,

plus de 50% de la couverture végétale sont annuellement parcourus par les feux. A cela s'ajoute le taux de dégradation annuel qui est de 4,5%. Eu égard à ce constat, le ministère affirme que certaines institutions à l'instar de la FAO ont classé le Togo en 2007 sur la "zone rouge" au point de vue forestier. "Pour inverser la tendance, les autorités et les comités mis en place à cet effet multiplient chaque année des campagnes de sensibilisation pour une prise de conscience environnementale et une gestion efficace de l'espace couvert", estime le ministère de l'Environnement.

Pour appuyer l'Institut de formation professionnelle de l'OTR 2 assistants en fiscalité et en douanes à sélectionner

Au titre de la Facilité d'appui à la transition, à travers le Fonds africain de développement du Groupe de la Banque africaine de développement, un financement a été accordé au Gouvernement togolais afin de couvrir le coût du Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI). Celui-ci a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer, primo, le contrat d'assistance technique en douanes pour la coordination et le coaching des activités de pilotage de l'Institut de formation professionnelle (IFP) de l'Office togolais des recettes (OTR) et, secundo, le contrat d'assistance technique en fiscalité pour la coordination de la mise place et la gestion de l'IFP. L'avis de manifestation d'intérêt court du 30 novembre au 15 décembre 2017 à 15 heures TU au plus tard.

Dans le premier cas, le consultant individuel sélectionné aura à assister le Directeur de l'Institut dans la mise en place du plan de développement ; orienter et conseiller ce dernier dans le pilotage des activités de l'Institut ; travailler avec les responsables de formation pour l'organisation et le déroulement des cours ; suivre et orienter les enseignants dans la conception et l'animation des cours ; contribuer à

l'amélioration des outils et des curricula mis en place ; développer une stratégie de communication garantissant à l'Institut de formation l'attrait des stagiaires étrangers ; dispenser un ou deux cours de son option principalement ceux relatifs à la facilitation des échanges et à l'application des normes y relatives ; concevoir et mettre en œuvre un plan de formation et de perfectionnement des formateurs et des enseignants ; concourir à l'établissement du partenariat entre l'Institut de formation de l'OTR et les centres de formation d'audience Internationale ; aider à la coordination des activités de la direction, etc.

Ce qui fait la différence entre les cahiers de charges des consultants individuels à choisir est que, dans le second cas, celui qui sera sélectionné aura plutôt à dispenser au moins deux cours de l'option impôt.

La durée de la prestation est de douze (12) mois et la date probable de démarrage est fixée en mars 2018.

Le ministère de l'Economie et des finances, à travers l'équipe de gestion du projet invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services exigés. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences (preuve à l'appui) dé-

montrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum vitae, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse de la Personne responsable des marchés publics et délégations de service public dudit ministère, au 2^{ème} étage de l'immeuble de la Direction du matériel et du transit administratif.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Forte baisse des prêts la dernière semaine de novembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 21 au 27 novembre 2017, des prêts à hauteur de 39,600 milliards, contre 62,500 milliards il y a une semaine, et des emprunts à 51,900 milliards (contre 58,200 milliards). Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 358,300 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont notamment à une semaine pour 22,400 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,21%. Les taux minimum et maximum ont été respectivement fixés à 3,50% et 6,75%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire enregistrent 130,800 milliards, dont 19,300 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 5,32%, 4,50% et 6,50%. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 56,000 milliards, du Sénégal avec 53,400 milliards et du Bénin avec 27,500 milliards. Le Mali enregistre 24,000 milliards, le Niger 17,000 milliards et la Guinée-Bissau 10,000 milliards.

Sur le marché financier régional, à la date du 30 novembre 2017 Le Trésor public du Togo récolte 431,6 milliards, pour 10 Bons et 10 Obligations

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a organisé le mercredi 29 novembre 2017, à la demande de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique du Togo, l'émission simultanée de Bons Assimilables du Trésor à 1 an et d'Obligations Assimilables du Trésor à 3 ans pour un montant de 15 milliards. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, souligne l'agence Umoa-Titres.

L'adjudication ouverte le 29 novembre 2017, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré un montant global des soumissions de 15,371 milliards, dont 0,000 milliard pour les Offres non compétitives (ONC). Ce qui se traduit, de manière générale, par un taux de couverture de 102,47%.

Dans les détails, les Bons assimilables du Trésor à 364 jours ont enregistré un montant global des soumissions de 3,150 milliards (dont ONC : 0,000). L'Umoa-Titres en a retenu 2,925 milliards pour le Trésor du Togo. Le prix/taux marginal s'est situé à 6,4000%, et le prix/taux moyen pondéré à 6,3133%. Le taux d'absorption est fixé à 92,86%. Les soumissions proviennent du Bénin (1,000 milliard), du Burkina Faso (0,500 milliard), du Sénégal (0,425 milliard) et du Togo (1,000 milliard). Les Obligations assimilables du Trésor à 3 ans ont enregistré 12,221 milliards comme montant global des soumissions (dont ONC : 0,000). La totalité a été retenue pour le Trésor, soit un taux d'absorption de 100,00%. Le prix/taux marginal et le prix/taux moyen pondéré se sont situés respective-

ment à 9,501,0000% et 7,78%. Les soumissions sont du Bénin (1,000 milliard), du Burkina Faso (1,545 milliard), de la Côte d'Ivoire (0,425 milliard), du Sénégal (0,250 milliard) et du Togo (9,000 milliards).

Les bons émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons. Le remboursement des obligations 3 ans se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base

commerciale avec les Etats membres de l'UEMOA est passé de 113,4 milliards de FCFA aux termes des neuf premiers mois de 2015 à 136,2 milliards de FCFA à la fin des neuf premiers mois de 2016. La balance déficitaire avec les Etats membres de la CEDEAO est passée de 203,0 milliards de FCFA au troisième trimestre 2015 à 123,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2016.

Comparativement à fin décembre 2015, la masse monétaire a augmenté de 4,8% pour s'établir à 1.383,6 milliards de FCFA neuf mois plus tard. Cette évolution est



Yérima Mashoud Amadou, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique

d'un taux de 6,25% l'an dès la première année.

D'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale, le Trésor du Togo en est à 431,592 milliards récoltés sur le marché financier régional, pour dix (10) émissions d'Obligations assimilables et autant pour les Bons assimilables.

Le déficit commercial du Togo avec l'ensemble des pays partenaires, sur les trois premiers trimestres de 2016, a atteint 411,5 milliards de FCFA contre 428,4 milliards de FCFA à la même période de 2015, soit une réduction de 16,9 milliards de FCFA. Par contre, précise une note de l'agence UMOA-Titre, l'excédent

lié principalement à la hausse de 76,2 milliards de FCFA des dépôts en banques. En effet, les dépôts en banques ont progressé de 7,2% et s'élevaient à 1.138,4 milliards de FCFA. Cette hausse provient des dépôts des organismes publics et des dépôts des particuliers et entreprises privées qui se sont accrus respectivement de 7,3% et 7,2% par rapport à fin décembre 2015. La circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) est en recul de 5,1% et s'établit à 228,2 milliards de FCFA. Sur la période sous revue, les dépôts en CCP ont également baissé de 4,3%, passant de 17,8 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à 17,0 milliards de FCFA neuf mois plus tard.

d'Ivoire enregistre 70,000 milliards, le Burkina Faso enregistre 67,500 milliards, dont 5,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,29%, 5,00% et 5,50%. Le Bénin et le Sénégal enregistrent respectivement 54,000 milliards et 50,100 milliards. Le Mali enregistre 49,800 milliards, dont 14,500 milliards à deux semaines. Aux taux de 5,06%, 4,50% et 6,00%. Le Niger et la Guinée-Bissau enregistrent 13,000 milliards et 2,000 milliards respectivement.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une hausse du volume des transactions et des taux d'intérêt en rythme mensuel

au cours de mois d'octobre 2017. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 405,6 milliards en octobre 2017 contre 256,2 milliards en septembre 2017, soit une hausse de 58,2%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,82% contre une réalisation de 4,62% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 83,9% pour s'établir à 175,1 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,74%, contre une réalisation de 4,58% le mois précédent.

FOOTBALL/D1

Semassi garde le cap, Foadan perd le nord

Après cinq journées disputées, Semassi de Sokodé et Koroki de Tchamba font la course en tête du classement du championnat national de football de première division. Pendant que Kotoko, Foadan et Unisport peinent en queue du classement.

Hervé A.

Les deux clubs de la Région Centrale totalisent chacun 13 points (4 victoires et 1 match nul) et se partagent la tête du classement à la différence de buts. Si Semassi a bénéficié d'une victoire sur forfait lors de la première journée face à Unisport, Koroki, lui, a dû batailler sur le terrain pour obtenir ses points.

Le champion en titre, l'AS Togo Port complète le podium avec 12 points. Les poulains de l'entraîneur Ayivi Ekuevi qui ont perdu leur premier match de la saison face au promu Espoir FC de Zio (0-1), avant d'enchaîner 4 victoires successives dont 2 de rang face à l'AS OTR (1-2) et à Dyto (3-2).

En queue de classement, on retrouve Unisport (16e) avec un petit point en 5 journées. Le club de Kara, Askoko, reçoit Gomido. Enfin à Dapaong, Foadan aura l'obligation de gagner le promu ASCK.

Mais plus surprenant, c'est le rang de Foadan qui n'a engrangé qu'un point sur 9 à domicile. La tanière des Lions de l'Ot'i qui était presque imprenable les saisons passées connaît une situation alarmante.

Ce mercredi, le championnat national de première division entame sa 6e journée avec en attraction le choc entre AS OTR (10e, 4 pts) et le leader Semassi (13 points). L'AS Togo Port (3e, 12 points) affronte Gokinti (4e, 11 points).

Les autres rencontres : Agaza joue Maranatha à Fiofio. Les Messagers qui courent toujours derrière leur première victoire feront face aux Scorpions noirs qui n'ont, pour l'instant, enregistré aucun point à l'extérieur en deux sorties à Notsé face à Angès puis à Kara face à Askoko. A Tsévié, Espoir FC tentera de mettre fin à sa série de quatre défaites devant le dauphin Koroki de

| | ÉQUIPES | P | G | V | N | P | F | S | +/- |
|-----|--------------|----|---|---|---|---|----|---|-----|
| 1. | SEMASSI | 13 | 5 | 4 | 1 | 0 | 10 | 2 | 8 |
| 2. | KOROKI | 13 | 5 | 4 | 1 | 0 | 5 | 0 | 5 |
| 3. | AS TOGO PORT | 12 | 5 | 4 | 0 | 1 | 10 | 5 | 5 |
| 4. | GOKINTI | 11 | 5 | 3 | 2 | 0 | 6 | 2 | 4 |
| 5. | GOMIDO | 10 | 5 | 3 | 1 | 1 | 5 | 1 | 4 |
| 6. | DYTO | 10 | 5 | 3 | 1 | 1 | 6 | 4 | 2 |
| 7. | AGAZA | 9 | 5 | 3 | 0 | 2 | 3 | 2 | 1 |
| 8. | ASCK | 8 | 5 | 2 | 2 | 1 | 7 | 4 | 3 |
| 9. | ASKO | 7 | 5 | 2 | 1 | 2 | 3 | 3 | 0 |
| 10. | AS OTR | 4 | 5 | 1 | 1 | 3 | 3 | 5 | -2 |
| 11. | ANGES | 4 | 5 | 1 | 1 | 3 | 2 | 7 | -5 |
| 12. | MARANATHA | 3 | 5 | 0 | 3 | 2 | 3 | 6 | -3 |
| 13. | ESPOIR | 3 | 5 | 1 | 0 | 4 | 2 | 8 | -6 |
| 14. | KOTOKO | 2 | 5 | 0 | 2 | 3 | 1 | 6 | -5 |
| 15. | FOADAN | 1 | 5 | 0 | 1 | 4 | 0 | 5 | -5 |
| 16. | UNISPORT | 1 | 5 | 0 | 1 | 4 | 1 | 7 | -6 |

Tchamba à qui tout semble réussir en ce début de saison.

A Lomé toujours, Dyto croise Angès FC de Notsé. Pendant qu'à

Kara, Askoko reçoit Gomido. Enfin à Dapaong, Foadan aura l'obligation de gagner le promu ASCK.

TIRAGE LIGUE DES CHAMPIONS

Chelsea-Barça, l'autre affiche

Le tirage au sort des 1/8e de finale de la Ligue des champions a été effectué lundi à Nyon (Suisse). Chelsea a tiré le Barça, le Real jouera le PSG.

On connaît les affiches des huitièmes de finale de la Ligue des champions. Le Paris Saint-Germain, seul club français encore en lice, n'a pas été gâté par le tirage au sort qui lui a réservé le Real Madrid, double tenant du titre. L'autre affiche opposera Chelsea au Barça.

Les deux clubs de Manchester ont eu un tirage abordable avec des rencontres face à Bâle pour les Citizens et contre Séville pour les Red Devils.

Alors qu'ils apparaissent comme deux des plus gros favoris de la compétition, Manchester United et Manchester City ont bénéficié de la clémence des urnes.

Si le Bayern Munich n'a terminé qu'à la deuxième place de son groupe derrière le PSG, le club bavarois va affronter Besiktas alors que les Parisiens devront se défaire du double tenant du titre.

Les clubs italiens ont eux aussi eu un tirage clément avec Tottenham pour la Juventus et le Shakhtar Donetsk pour la Roma, alors qu'ils pouvaient tirer le Real Madrid, le Bayern, Manchester City ou encore Liverpool.

Pour autant, le club turinois n'a

| | |
|-------------|---------------------|
| JUVENTUS | TOTTENHAM |
| BÂLE | MAN. CITY |
| PORTO | LIVERPOOL |
| SÉVILLE | MAN. UNITED |
| REAL MADRID | PARIS SAINT-GERMAIN |
| SHAKHTAR | AS ROMA |
| CHELSEA | BARCELONE |
| BAYERN | BESIKTAS |

pas que des bons souvenirs de ses derniers affrontements avec des formations anglaises. En effet, la Juventus a été éliminée lors de ses 5 dernières confrontations face à une équipe anglaise en phase à élimination directe en compétition

européenne.

Même crainte chez les supporters de la Roma puisque le Shakhtar a gagné 3 de ses 4 dernières rencontres face à la Roma. Bon ou mauvais tirage, il faudra attendre février et mars pour le vérifier.

Neymar a quitté Paris en urgence

La star du Paris Saint-Germain est rentrée au Brésil en urgence pour des questions personnelles. Il aurait eu trois jours de permission de la part du club.

Que tout le monde se rassure, Neymar est toujours un joueur du Paris Saint-Germain. Mais l'international brésilien a dû rentrer en urgence au pays pour des "questions personnelles", a indiqué la société brésilienne qui gère sa carrière.

"Neymar vient au Brésil vraiment pour des questions personnelles", a déclaré une source au sein de cette société, NN Consultoria, sans préciser si le joueur était déjà arrivé dans son pays ni les motifs exacts de son voyage. Une autre source avait annoncé que Neymar avait pris l'avion samedi 9 décembre en soirée en direction du Brésil après avoir reçu une "mauvaise nouvelle concernant sa famille" et que le PSG lui avait donné trois jours de permission, parlant même d'une urgence familiale.

L'ex-joueur du FC Barcelone, habituellement très enclin à partager son quotidien sur les réseaux sociaux, n'a rien publié depuis vendredi. Suspendu, Neymar n'a pas joué samedi avec son équipe, victorieuse face à Lille (3-1), et devrait rater le match de mercredi 13 décembre contre Strasbourg en Coupe de la ligue. Le joueur brésilien devrait normalement revenir sur le terrain samedi 16 décembre lors du match contre Rennes, lors de la 18e journée de Ligue 1.

C'est déjà fini pour le WAC...

Trop timide, le Wydad Casablanca s'est incliné en prolongation contre les Mexicains de Pachuca (1-0 ap) samedi en quart de finale du Mondial des clubs. Comme toujours depuis 2014, le champion d'Afrique prend la porte d'entrée...

Dans un stade d'Abu Dhabi acquis à sa cause, le WAC débutait bien la rencontre mais sans parvenir à inquiéter un adversaire bien en place. Au fil de la première période cependant, les Tuzos prenaient le contrôle du jeu et si Comara intervenait in extremis pour contrer un centre, le gardien marocain, Laaroubi, ne dégageait pas une sérénité énorme, faisant au contraire preuve de fébrilité sur plusieurs tentatives adverses.

Après avoir beaucoup subi au retour des vestiaires, les hommes d'Houcine Ammouta perdaient leur capitaine Nakach, exclu à la 70e. Les Marocains subissaient en fin de match mais ils tenaient bon tout en étant pas malheureux lorsqu'un Mexicain trouvait le petit filet sur une tête dans le temps additionnel. Tout allait donc se jouer en prolongation. Durant ce temps supplémentaire, les deux équipes ne se montraient pas très dangereuses et on pensait se diriger tout droit vers les tirs au but.

Pourtant, juste après une occasion d'Hajhouj pas passée loin, les Mexicains répliquaient. Jonathan s'arrachait côté droit et centrait pour Guzman, essulé au second poteau qui trompait Laaroubi d'une tête en extension (1-0, 112e). Dominé par un adversaire longtemps pas assez inspiré, le WAC prend logiquement la porte et se battra seulement pour l'honneur ce mardi lors du match pour la 5e place.

Pacquiao en discussions pour un combat contre McGregor

Le Philippin Manny Pacquiao a déclaré vendredi avoir entamé des discussions en vue d'un combat contre la star irlandaise des arts martiaux mixtes (MMA) Conor McGregor en avril.

"Si nous pouvons le négocier je n'ai aucun problème, c'est ok pour nous deux", a déclaré "Pac Man", interrogé à propos des rumeurs selon lesquelles il souhaiterait combattre McGregor. La vedette des MMA a tenté en août une première incursion dans le monde de la boxe pour affronter l'Américain Floyd Mayweather, qui l'a battu.

Pacquiao a précisé avoir effectué une première approche avec le camp de McGregor, "mais nous n'avons pas encore eu d'autres conversations".

Le mois dernier Pacquiao avait lancé un défi à McGregor sur les réseaux sociaux: "Joyeux Thanksgiving! Garde la forme mon ami #realboxingmatch (vrai combat de boxe, NDLR) #2018", avait-il écrit sur Twitter et Instagram à l'attention de "thenotoriousmma", le nom du roi des arts martiaux mixtes sur le réseau social.

Sorti de sa retraite en 2016 après s'être lancé dans une carrière politique dans son pays, Pacquiao, bientôt 39 ans, a perdu à la surprise générale sa ceinture WBO des poids welters en juillet face à l'Australien Jeff Horn.

De son côté, McGregor n'a plus combattu, ni en MMA ni en boxe, depuis sa défaite en août à Las Vegas face à Mayweather par arrêt de l'arbitre à la 10e reprise lors d'un combat aussi médiatisé que controversé entre les deux meilleurs représentants de leur discipline respective.

JO D'HIVER 2018

Des robots partout en Corée du Sud

Dans toute la Corée du Sud du 9 au 25 février prochains, les robots seront de la partie pour accueillir le monde entier aux épreuves olympiques. Séoul va déployer 85 robots de 11 types différents, servant d'agent d'accueil, d'artiste peintre ou encore de livreur.

En 2014, les Jeux Olympiques de Sochi avaient fait office de la puissance russe pour Vladimir Poutine; l'édition hivernale 2018 de Pyeongchang servira à la Corée du Sud de vitrine de l'intelligence artificielle et de la robotique. Le ministère sud-coréen du Commerce, de l'Industrie et de l'Energie vient d'annon-

cer que pendant la compétition, des robots seront affectés à des tâches variées dans les stades, les aéroports et les sites olympiques.

85 robots seront déployés du 9 au 25 février. Des robots de 11 types différents: des robots parlants notamment, capables de s'exprimer en quatre langues (coréen bien sûr, mais aussi anglais, chinois et japonais). Ils serviront de guides aux spectateurs et leur fourniront des informations sur le programme sportif olympique.

Ce seront encore des robots qui assureront certaines tâches ingrates mais indispensables, comme le passage de l'aspirateur dans cer-



tains lieux publics. De petits robots autonomes également seront employés pour des missions de livraison. Et ce n'est qu'un début: pour les Jeux d'été 2020, le Japon travaille sur un village internet peuplé de robots ambassadeurs, et dans

lequel on circulera uniquement à bord de taxis autonomes. Le groupe Fujitsu pousse également pour faire admettre son robot capable de juger et noter les épreuves de gymnastique.

Recours à des recrutements au ministère de l'Urbanisme Mettre de l'ordre dans l'architecture et l'aménagement urbains

Jean Afolabi

Traduire la stratégie de développement en matière d'habitat de logement et de construction ; étudier les dossiers de demande de permis de construire ; identifier, sélectionner et exploiter les informations relatives à l'architecture dans le cadre de la veille professionnelle ; planifier et coordonner les programmes en matière d'architecture ; organiser, diriger et contrôler la mise en œuvre des programmes architecturaux ; élaborer les termes de références de toute étude relative aux programmes et opérations en matière d'architecture du ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie ; piloter la démarche qualité relative à l'habitat au niveau du ministère ; contrôler les plans architecturaux ; contrôler toute étude relative aux opérations d'interventions dans le tissu urbain notamment en matière de réhabilitation, de rénovation, de restauration, etc. Telles seront les activités spécifiques à confier à un architecte dans le cadre général de la gestion du programme du ministère de l'Urbanisme en matière d'architecture et de construction.

Il sera secondé par un urbaniste dans le cadre de la gestion du programme en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain du même ministère. Plus spécifiquement, celui-ci aura pour activités de : organiser, diriger et contrôler la mise en œuvre des programmes urbanistiques et d'aménagement urbain, ainsi que des documents de planification, d'ur-



Flatouwo Sésséno, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie

banisme prévisionnel et opérationnel ; élaborer les termes de références de toute étude relative à l'urbanisme notamment les documents de planification, d'urbanisme prévisionnel et opérationnel ainsi que des études et opérations d'aménagement urbain ; vérifier l'applicabilité des documents d'urbanisme prévisionnel et opérationnel en vue de leur approbation ; veiller à l'implantation des documents d'urbanisme prévisionnel et opérationnel ; élaborer des plans d'urbanisme régularisés ; identifier les nouvelles localités devant faire l'objet de documents de planification, d'urbanisme prévisionnel et opérationnel ; piloter la démarche qualité relative à l'urbanisme et à l'aménagement urbain au niveau du ministère ; contrôler toute étude relative aux interventions dans le tissu urbain (réhabilitation, rénovation, restructuration, restaura-

tion, etc.).

Aussi ces deux missions ont-elles fait l'objet d'un avis de recrutement, clôturé hier lundi 11 décembre 2017, du ministère de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD) régi par le statut général de la fonction publique. Il est rappelé que les deux missions seront conduites sous l'autorité du ministère de l'Urbanisme et hiérarchiquement rattaché à la Direction générale de l'urbanisme, du développement municipal de l'habitat et du patrimoine immobilier (DGUDM/HPI). Qualifications requises : être âgé de 25 à 40 ans, muni d'un BAC + 5 dans son domaine de compétence, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle.

Les architectes-urbanistes ont la latitude d'opter pour l'une ou l'autre des deux candidatures. Après la présélection sur la base des dossiers, les candidats retenus auront à passer une interview.

Pour un gain de temps aux PCJ de Cinkassé et la traçabilité des marchandises Les acteurs sensibilisés sur l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Togo et du Burkina

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), à travers le Département du Marché Régional et de la Coopération (DMRC), a organisé jeudi 07 décembre 2017, à Tenkodogo (localité située à 180 km à l'Est du Burkina), une réunion d'information et de sensibilisation des administrations publiques du Burkina Faso concernées par le Projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Togo et du Burkina. Première d'une série, cette rencontre procède d'une démarche de communication participative, visant à favoriser la synergie des acteurs en vue de vaincre les résistances au changement qu'induirait le Projet. Elle a été présidée par le Directeur du Marché Régional et de l'Union Douanière de

la Commission (DMRUD), et a réuni les représentants des structures déconcentrées des ministères des Transports, Finances, Commerce et Sécurité. Un Représentant de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) y a également pris part, précise l'Uemoa.

Des travaux, on retiendra que l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Togo et du Burkina Faso procède d'une mesure de facilitation des échanges, notamment des opérations de transit entre les deux Etats pour les marchandises destinées soit au Mali, au Niger, au Burkina Faso, soit pour les marchandises allant dans le sens inverse vers le Togo. L'architecture technique de l'interconnexion, ainsi que l'état de mise en œuvre

du Projet ont été présentés aux participants. A l'issue de la rencontre, les participants ont exhorté la Commission à intensifier la sensibilisation de toutes les parties prenantes et ont formulé des recommandations.

En rappel, le projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Togo et du Burkina Faso, mis en œuvre par la Commission avec l'appui technique de la CNUCED, est financé à hauteur de 1 093 786 867 FCFA par la JICA. A terme, il permettra d'équiper et assurer l'interconnexion des serveurs des administrations douanières à Lomé et Ouagadougou ; réduire le temps de passage aux Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) de Cinkassé (actuellement de 2-3 jours à 1-2 heures).

Faits divers : L'argent, cette peste !

Il allait sacrifier un enfant de 2 ans pour s'enrichir

Eric J.

Legain facile et surtout le rêve d'une vie de confort sans le travail hantent certaines personnes qui n'hésitent pas à prendre des raccourcis pour arriver à leur fin. Tuer un enfant de deux (2) ans pour devenir Crésus par exemple.

C'était ce que s'appretait à faire un jeune homme de 35 ans dénommé Apollinaire A. de nationalité béninoise. Mais il est vite redescendu sur terre, appréhendé par la brigade territoriale de gendarmerie de Tsévié (région maritime) avant l'exécution de son macabre besogne.

Les faits

Le Dimanche 3 décembre, Apollinaire A. s'est rendu à Glinvié, localité située à quelques kilomètres de la ville de Tsévié au domicile d'un charlatan pour solliciter les services de ce dernier en vue de se faire de l'argent. Parmi les choses demandées par le charlatan pour assouvir les désirs d'Apollinaire, se trouvait un placenta. «*Quand on m'a dit d'amener le placenta, j'ai rétorqué que je ne sais où le trouver. Au cours des discussions, j'ai fait savoir au*

charlatan que j'ai un bébé de 2 mois qui peut remplacer le placenta et que je peux sacrifier pour cette fin», a dit Apollinaire A. Marché conclut donc et rendez-vous fut donné.

«*Comme prévu, le mercredi 6 Décembre, tôt le matin, il (Apollinaire A.) quitte Lomé avec le nouveau-né à destination du domicile du charlatan. C'est à son arrivée à Glinvié que la brigade de Gendarmerie de Tsévié a été alertée. Le transport sur les lieux par les gendarmes a permis de mettre la main sur lui*», a indiqué le lieutenant Mazalo Agba, officier de communication à la gendarmerie Nationale.

En fait, l'acte était prémédité de longue date. Le bébé de deux (2) mois que Apollinaire A. voulait sacrifier n'était même pas de son sang, mais celui de sa concubine qui vivait avec lui à Lomé, fruit d'une grossesse d'un autre homme. Ayant flairé d'avance le coût, Apollinaire n'a pas rompu la relation et a gardé la fille et le bébé. Par divers subterfuges, il a fait croire à la jeune maman que par faute de moyens, il va faire adopter le bébé par une de ses connaissances qui se trouverait dans la ville de Tsévié. C'est ainsi qu'il a pu fuir avec le bébé

à l'aube de ce 6 Décembre pour sa funeste opération. «*Apollinaire A. a reconnu les faits et sera déféré au parquet pour la suite de la procédure*», a dit Mazalo Agba.

Vigilance accrue

C'est souvent en ces périodes de fêtes de fin d'années que ces genres d'histoires se racontent. Loin d'être imaginaires, ces pratiques ignobles se font encore aujourd'hui au Togo. D'où l'appel du préfet de Zio à l'endroit des parents. «*En dépit de la législation en matière de trafic d'enfants, en dehors des efforts du gouvernement, des associations et Ong, on remarque que le loup est toujours dans la forêt. Je voudrais appeler la population à une étroite collaboration avec les services de l'ordre et à dénoncer toutes ces personnes qui s'adonnent à ces genres de comportements criminels*», a dit le préfet de Zio.

La Gendarmerie Nationale, de son côté, a remercié les hommes et femmes de Glinvié pour leur collaboration et a invité toute la population togolaise à coopérer davantage avec les forces de l'ordre et de sécurité pour mettre fin à ces tentatives de crimes crapuleux.

Remise de lot par la LONATO

1.500.000 FCFA de la TCE 2017 gagnés à Cinkassé

* Des lots, dont un gros lot de 2.000.000 FCFA, restent encore à gagner.

Maurille AFERI

Après le tirage en juillet de cette année à Cotonou, les tickets de la TCE, toujours en vente, continuent de faire des heureux gagnants. C'est le cas de M. Lorempo Maldja à Cinkassé.

Le jeudi 07 décembre 2017 la Loterie Nationale Togolaise a procédé, à la remise d'un lot de 1.500.000 FCFA, gagné à Cinkassé avec les tickets de la Tranche Commune Entente (TCE) 2017. Ce lot issu du tirage des lots du Programme Extraordinaire Régional de la TCE 2017, a été remis à l'heureux gagnant, M. Lorempo Maldja, apprenti chauffeur à Cinkassé, parle le Préfet de Cinkassé, M. LAGUEBANDE Issaka.

C'est dans une ambiance festive et devant une foule de curieux, que M. MALDJA Lorempo, vivant à Cinkassé, a eu le plaisir de recevoir son lot d'un montant de 1.500.000 FCFA, gagné avec les tickets de la Tranche Commune Entente 2017.

Devant l'assistance attentive, l'heureux gagnant s'est confié sur les circonstances dans lesquelles il a gagné. «*Un jour, je suis allé faire un transfert de crédit. Dans la boutique dans laquelle j'étais, se vendent également des tickets à grattage de la LONATO. J'ai décidé de tenter ma chance. Le premier ticket*



acheté m'a permis de gagner un ticket remboursable, j'ai donc continué à gratter. Le deuxième ticket également m'a fait gagner un autre ticket. C'est à la troisième tentative que j'ai trouvé les trois avions. Le gérant de la boutique m'a alors expliqué que je venais de gagner un gros lot.

Après avoir exprimé sa joie et sa reconnaissance envers la LONATO, pour le lot qu'il a remporté, M. MALDJA, a encouragé les uns et les autres à tenter leur chance avec les tickets à grattage de la LONATO.

Prenant la parole après avoir officiellement remis à l'heureux gagnant son gain, le Préfet de Cinkassé, M. Issaka Laguebande, a remercié la LONATO pour les différentes actions qu'elle mène dans le domaine du social. Il a expliqué à la population de Cinkassé que la Loterie Nationale Togolaise est non seulement une entreprise commerciale qui fait des heureux gagnants, mais également

une entreprise citoyenne qui a à cœur les intérêts des populations togolaises, puisqu'elle investit dans le domaine social pour le mieux être des populations.

Cette cérémonie de remise a été l'occasion pour la LONATO, d'exhorter les fidèles parieurs de la ville de Cinkassé et de ses environs, à continuer de tenter leur chance avec les tickets de la TCE 2017, pour espérer eux aussi, remporter des gros lots.

Mis en vente depuis le mois de mai 2017, les tickets de la Tranche Commune Entente 2017, ont fait, dans tout le pays, de nombreux gagnants de lots en espèce allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA. Toutefois, il faut signaler que des lots, dont un gros lot de 2.000.000 FCFA, sont encore à gagner.

Les tickets de la TCE 2017, sont en vente au prix de 200 FCFA, dans tous les points de la LONATO.

Le Tabac

Plus on l'évite, moins on s'appauvrit

Etonam Sossou

Les tentatives désespérées de l'industrie du tabac pour empêcher la mise en place d'une réglementation raisonnable consistent à exagérer les profits que le tabac représente en termes commerciaux et d'emploi pour les pays en développement, et à brandir le spectre d'innombrables suppressions d'emplois si les gouvernements se décidaient à protéger la santé publique. La Banque mondiale indique toutefois que ces arguments et les don-



nées sur lesquelles ils reposent donnent une fausse idée sur les effets des politiques de lutte antitabac. Les pays essuient d'énormes pertes économiques compte tenu du coût élevé des soins de santé et de la perte de productivité inhérents aux maladies et aux décès prématurés liés au tabagisme. Dans les pays à revenu élevé, on estime que le coût global annuel des soins de santé attribués au tabagisme se situe entre 6 et 15% de l'ensemble des frais de soins de santé. Au-delà de ces conséquences sanitaires, le tabagisme aggrave la pauvreté dans les pays démunis. « Dans de nombreux pays, et en particulier ceux en dé-

veloppement, la majorité des personnes qui consomment du tabac sont pauvres et peuvent difficilement se permettre de consacrer une partie du maigre revenu familial au tabac », souligne l'Organisation mondiale de la santé, en relevant par exemple qu'au Bangladesh, les ménages les plus démunis dépensent presque dix fois plus pour le tabac que pour l'éducation. Près de six personnes sur dix à revenu faible et moyen dépenseraient quotidiennement au moins 1 500 francs CFA pour acheter des

cigarettes. Les 45 000 francs CFA dépensés par mois représentent « l'équivalent du prix de deux sacs de riz de 50 kg, qui nourriront une famille de dix personnes ».

Les coûts économiques du tabagisme sont tout aussi dévastateurs et ne se limitent pas aux dépenses de santé publique pour traiter les maladies provoquées par le tabac. Les victimes meurent pendant la période la plus productive de leur vie, privant les familles de leur soutien et les nations d'une main d'œuvre en bonne santé. Quand ils sont encore en vie, les fumeurs sont aussi moins productifs en raison de l'augmentation de

la morbidité.

Il y a un lien indissociable entre le tabac et la pauvreté. De nombreuses études ont montré que, dans certains pays à faible revenu, les ménages les plus pauvres consacraient jusqu'à 10% de leurs dépenses au tabac. Cela signifie que ces familles ont moins d'argent pour satisfaire des besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation ou les soins. En plus des effets directs sur la santé, le tabac conduit à la malnutrition, à une augmentation des dépenses de santé et à des décès prématurés. Il contribue également à augmenter l'illettrisme, en détournant de l'argent qui aurait pu être dépensé pour l'éducation. Dans les deux domaines, les chercheurs ont largement ignoré le rôle du tabac dans l'aggravation de la pauvreté.

L'expérience montre qu'il y a de nombreuses mesures efficaces de lutte antitabac que l'on peut appliquer dans diverses situations et qui ont un effet significatif sur la consommation de tabac. La stratégie la plus efficace au moindre coût consiste à prendre des mesures politiques applicables à l'ensemble de la population : interdiction des publicités directes ou indirectes pour le tabac, taxation du tabac, augmentation du prix, interdiction de fumer dans tous les lieux publics et au travail, messages ressortant clairement et en gros sur les conditionnements. Toutes ces mesures sont traitées dans les dispositions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Ecobank Days 2017

Construction d'une bache à eau à l'Université de Lomé

La filiale togolaise de la Banque panafricaine Ecobank a choisi les sites de l'Université de Lomé et du Centre communautaire de Bè, pour célébrer sa journée 2017. Placée sous le thème : « de l'eau potable pour une vie saine », les employés de la banque, munis d'outils d'assainissement ont mis au propre ces deux sites. Ces actions marquent également le lancement officiel des travaux de construction d'une bache à eau sur le campus.

L'eau c'est la vie, les besoins en eau potable de façon permanente sur le campus de Lomé sont bien réels, l'université s'est dotée de deux forages pour fournir de l'eau potable, mais force est de constater que d'énormes efforts restent à faire. Des raisons qui poussent Ecobank à construire sur le campus universitaire cette bache à eau souterraine d'une capacité de 120 m³ derrière la cité A. « Depuis le lancement de la Journée Ecobank en 2013, les employés d'Ecobank ont soutenu diverses causes, allant de la lutte contre le paludisme à l'amélioration de l'enseignement dans les zones défavorisées en Afrique



sub-saharienne. Il demeure toutefois préoccupant qu'en 2017, un nombre aussi important de personnes continuent d'expérimenter une pénurie en eau potable alors que l'accès à l'eau est censé être un droit fondamental. Cette situation a des répercussions sur la santé, l'éducation et les opportunités économiques et perpétue par ailleurs un cycle de pauvreté dont l'issue pourrait paraître désespérée », a affirmé le Directeur Général du Groupe Ecobank, Ade Ayeyemi.

Ces travaux devront prendre fin d'ici trois mois et les étudiants pourront ainsi jouir de l'ouvrage. Pour les responsables universi-

itaires, ce geste d'Ecobank vient résoudre un problème criard auquel ils font face depuis un certain nombre d'années. « C'est un apport inestimable que Ecobank est entrain de nous faire, cette bache servira à alimenter les cités, le restaurant universitaire le centre de santé COUL, les bureaux des enseignants et autres. Je salue particulièrement le personnel du groupe Ecobank qui a déployé toutes les ressources financières, matérielles et surtout humaines, pour cette opération de salubrité de grande envergure organisée », s'est réjoui, la vice-présidente de l'Université de Lomé, Mme Kpégba Kafui.

Permettre à l'enfant togolais d'ester en justice

Les acteurs échangent pour la ratification du 3ème protocole

Le Togo fait partie des pays qui n'ont pas encore ratifié le 3ème protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Pour amener les décideurs à mettre en place cet outil qui doit permettre aux enfants togolais d'ester en justice et de porter plainte contre ceux qui violent leurs droits devant le comité de Genève, le Forum des organisations de défense des droits de l'enfant (FODDET), a organisé à Lomé le 08 décembre une table ronde.

Cette rencontre a servi de plateforme aux participants, membres de la société civile et représentants du gouvernement d'échanger sur la nécessité de la ratification du 3ème protocole, l'élaboration et la soumission des rapports dus, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) ou encore l'importance de la budgétisation sensible aux droits de l'enfant.

Aussi, les organisateurs de cette table ronde, ont-ils démontré à tous



les acteurs impliqués dans la question des droits de l'enfant que le 3ème protocole, une fois ratifié ne sera en aucun cas utilisé à l'outrance par l'enfant contre ses parents ou l'Etat. « C'est un instrument qui va redorer l'image du Togo, qui sera qualifié comme un Etat où les droits de l'enfant sont respectés. Et, ça rassure plus les partenaires au développement ou financiers », a précisé Paul Dotchévi, Président de Foddet.

Cette table ronde figure parmi les plaidoyers dans le cadre du projet "suivi des droits de l'enfant et redevabilité de l'Etat au Togo", en plus simple le Child Right Monitoring

(CRM). « Grâce au CRM, les OSC togolaises peuvent se targuer de contribuer à une véritable promotion des droits de l'enfant. Ce projet nous permet d'avoir des OSC d'enfants assez fortes », a ajouté le Président du Foddet.

Mis en œuvre depuis janvier 2015 et financé par l'Agence suédoise de développement international à travers Plan International, le CRM vise à soutenir les Organisations de la société civile (OSC) par le renforcement de leurs capacités institutionnelles, en vue de la mise en œuvre des droits de l'enfant au Togo.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°467
DE LOTO KADOO DU 1 Décembre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 468^e tirage de LOTO KADOO. Au tirage précédent, ce sont les villes de LOME, TABLIGBO et de KPALIME qui se sont démarquées par les gros lots qui y ont été recensés.

A LOME, l'on a enregistré quatre lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA, deux lots de 1.500.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 90326, 50025, 30242, 714, 3464, 7064, 90136 et 30131.

La ville de TABLIGBO a enregistré sur le point de vente 8056, un gagnant d'un lot de 1.250.000F CFA.

A KPALIME, la LONATO a recensé un gagnant d'un gros lot de 2.000.000F CFA. L'heureux gagnant a tenté sa chance auprès de l'opérateur 40026.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros sont encore à enlever

- Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA
- Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°468 de LOTO KADOO du 08 Décembre 2017

Numéro de base

Numéros bonus

31 16 38 63 90 87 41

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°023

DE LOTO Sam du 02 Décembre 2017

Le samedi dernier, les fidèles parieurs des jeux, ont assisté au tirage 24 de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

Néanmoins, la ville de ATAKPAME, a recensé un gagnant d'un maxi gros lot de 7.500.000F CFA. Le parieur a tenté sa chance auprès de l'opérateur 20034.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO Sam

Résultats du tirage N°024 de LOTO SAM du 09 Décembre 2017

Numéro de base

45 32 84 20 81

jeuKDO TMoney

**Utilisez TMoney
et Gagnez
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX**

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS



PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

